

IV

Faveurs obtenues

TROIS-RIVIÈRES, 24 juin 1899.

Monsieur le Gérant,

Je viens remercier la Sainte Vierge pour la guérison des yeux de mon mari qui était presque aveugle. Après promesse d'une Neuvaine à Notre Dame du Rosaire, et la publication dans les Annales, mon mari, le deuxième jour de la Neuvaine recouvrait la vue. Merci à cette bonne Mère et reconnaissance sans fin pour une si grande grâce. Nous avons promis aussi de faire le Pèlerinage du Cap aussitôt que mon mari sera rétabli d'une maladie de foie qui le retient encore à la maison : DAME N. MARCHAND.

ST. LÉON, 5 juillet, 1899.

Monsieur le Gérant,

Ma petite fille âgée de 18 mois, fut affligée d'une plaie que nous réputions incurable. Après lui avoir donné des soins, pendant un mois environ, nous avons commencé une Neuvaine, promettant de faire inscrire sa guérison dans les Annales, si le mal disparaissait. À la fin de cette Neuvaine, le mal était presque disparu et maintenant elle est complètement guérie. Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire : T. SYLVESTRE.